

secrétaire général

Employeur : COMMUNE D'ANNOT

Grade : Attaché

Date de dépôt de l'offre : 05/01/2015

Nombre de postes : 1

Poste à pourvoir le : 01/04/2015

Date limite de candidature : 06/03/2015

Référence : O00415015038

Type d'emploi : Emploi permanent

Durée : 35h00

Temps de travail : Complet

Service d'affectation : administratif

Département du lieu de travail : Alpes-de-Hte-Provence

Lieu de travail :

Boulevard st pierre

04240 Annot

Détails de l'offre :

Emploi fonctionnel : Non

Grade(s) : Attaché

Famille de métier : Affaires générales

Métier(s) : Responsable des affaires générales
Secrétaire de mairie

Descriptif de l'emploi : Mettre en oeuvre, sous les directives des élus, les politiques déclinées par l'équipe municipale.
Organiser les services de la commune, élaborer le budget et gérer les ressources humaines.

Profil demandé : Rattaché directement au maire, le candidat devra faire preuve d'une relative autonomie dans la mise en oeuvre des orientations et priorités. Il sera garant des actions de la collectivité aux plans administratif et juridique et devra être une force de proposition auprès de l'élu. Une expérience significative dans ce poste sera un plus.

Mission : Placé sous la responsabilité du Maire et des élus en charge des dossiers, vous aurez pour missions:

- Assistance et conseil aux élus
- Préparation et rédaction des documents administratifs et techniques (Marché Public notamment)
- Préparation et rédaction des documents budgétaires et comptables
- Préparation et rédaction des délibérations

- Animation et développement des partenariats
- Gestion des équipements municipaux
- Management opérationnel des services
- Animation et pilotage des équipes

Contact et informations complémentaires : Merci d'adresser vos candidatures (CV+lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire Grand place du marché 04240 Annot ou par mail

Courriel : grh@annot.com

Téléphone : 04 92 83 22 09

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.